

MRC du Val-Saint-François

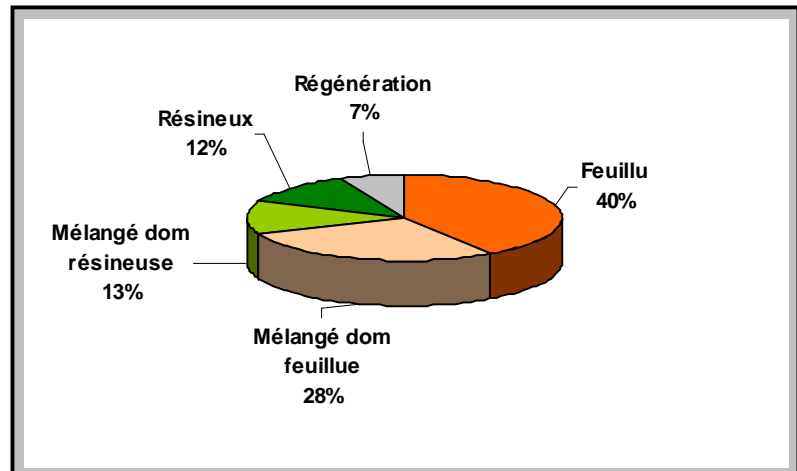
La MRC du Val-Saint-François, d'une superficie de 142 686 hectares, représente 14% du territoire de la région de l'Estrie. Le territoire de tenure privée occupe 97% de la superficie totale de la MRC.

Couvert forestier

Le territoire privé est composé principalement d'un couvert forestier dans une proportion de 71% (99 270 ha). Les peuplements feuillus et mélangés à tendance feuillue dominent le paysage forestier (69% ou 66 764 ha).

Cette forêt est composée principalement de peuplements d'érables à sucre, d'érables rouges (couvert feuillu et mélangé) et de sapins (couvert résineux et mélangé).

4^e inventaire. 2007. compilation préliminaire



Source : DDE, DIF, MRNF

Une forêt aménagée

Sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François, le nombre de propriétaires forestiers est estimé à 1 140. 49% d'entre eux (554) sont reconnus producteurs forestiers, c'est-à-dire qu'ils possèdent un plan d'aménagement forestier de leurs propriétés. Parmi ces derniers, on compte 3 grands propriétaires. La superficie forestière considérée sous aménagement représente 47 742 hectares, soit 48% du couvert forestier de tenure privée de la MRC.

Traitements sylvicoles réalisés dans les programmes de l'Agence - période 2002-2010

Plantations*	853 ha	23%
Traitements non commerciaux	274 ha	7%
Traitements commerciaux	2 583 ha	70%
Total	3 710 ha	

Source : SIGGA_Agence Estrie, 2011

Investissement
période 2002-2010

4,5 M\$

* Note : la préparation de terrain et l'entretien de plantation n'ont pas été pris en compte puisqu'ils sont réalisés sur les mêmes sites que les plantations.

Biodiversité *

Identification de 13 écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE), de 19 espèces végétales précaires (60 occurrences), de 13 espèces fauniques précaires (43 occurrences) et de 20 habitats fauniques reconnus selon les bases de données gouvernementales. La MRC compte 2 réserves naturelles reconnues en milieu privé en plus d'un site protégé en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec. À ce nombre, on ajoute les sites protégés par une charte d'organisme privé (servitude de conservation) ou propriétés d'organisme de conservation.

Mise en marché de la matière ligneuse

Le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie a mis en marché un volume de 325 145 m³ solides pour la période 2006-2010 en provenance de la MRC, représentant 11% du volume régional. La valeur au chemin de ce volume de bois est évaluée à 16,3 M\$.

Certification forestière

365 propriétaires forestiers ont adhéré à la certification forestière FSC jusqu'à maintenant. Une superficie boisée de 32 962 hectares est certifiée, représentant le tiers (33%) du territoire forestier de la MRC.

Emplois reliés à la transformation du bois

On retrouve 21 entreprises qui oeuvrent à la transformation du bois (1^{ère}, 2^e et 3^e) et qui emploient 1 644 personnes.

Agroforesterie

La MRC compte 82 producteurs acéricoles reconnus par le MAPAQ. Ces érablières occupent une superficie totale de 2 432 hectares.

La production d'arbres de Noël est également présente avec 3 entreprises qui cultivent 96 hectares et qui génèrent des revenus évalués à 192 200\$.

La culture de produits forestiers non ligneux est en émergence. Les sites de culture de plantes médicinales (8 propriétaires, 3 100 m²), de champignons comestibles, d'arbres à noix et d'arbres à glands présentent de nouvelles pistes de mise en valeur et de diversification du milieu forestier.

Récréation et villégiature

La forêt procure également, entre autres, des habitats fauniques pour des espèces prisées par les pêcheurs, chasseurs et trappeurs ce qui entraîne des retombées économiques importantes en plus de participer au contrôle des populations comme celle du cerf de Virginie.

L'offre d'activités récréotouristiques et de plein air est intimement liée aux paysages forestiers. L'expérience de randonnées au marais de Kingsbury, dans les sentiers de ski de fond, sur la

La certification des territoires forestiers vise à assurer aux consommateurs que les produits forestiers qu'ils achètent proviennent d'une forêt ayant été aménagée de façon durable et responsable.

Le système de certification adopté en Estrie est le *Forest Stewardship Council* (FSC). Ce système réfère à 11 principes à respecter déclinés selon les trois volets : économique, social et environnemental.

véloroute ou dans les sentiers de quads ou de motoneiges, à titre d'exemple, ne serait pas aussi agréable et attrayante sans la présence de la forêt.

La forêt et ses trois volets

Volet environnemental : conservation des sols, maintien de la qualité de l'eau, préservation des paysages, maintien de la biodiversité (habitat, espèce, écosystème), régulation du climat, séquestration du carbone.

Volet économique ou de production : matière ligneuse pour la transformation, produits de l'érables, gibiers, poissons, activités de loisirs, de villégiature et de tourisme, bois de chauffage, petits fruits, champignons, crosses de violon, plantes médicinales, extractibles pour l'industrie cosmétique, pharmaceutique ou alimentaire, biomasse, rayonne, nanocellulose...

Volet social : création d'emplois, occupation du territoire, maintien et revitalisation de communautés villageoises, patrimoine naturel, culturel ou identitaire, milieu de vie.

*** Notes**

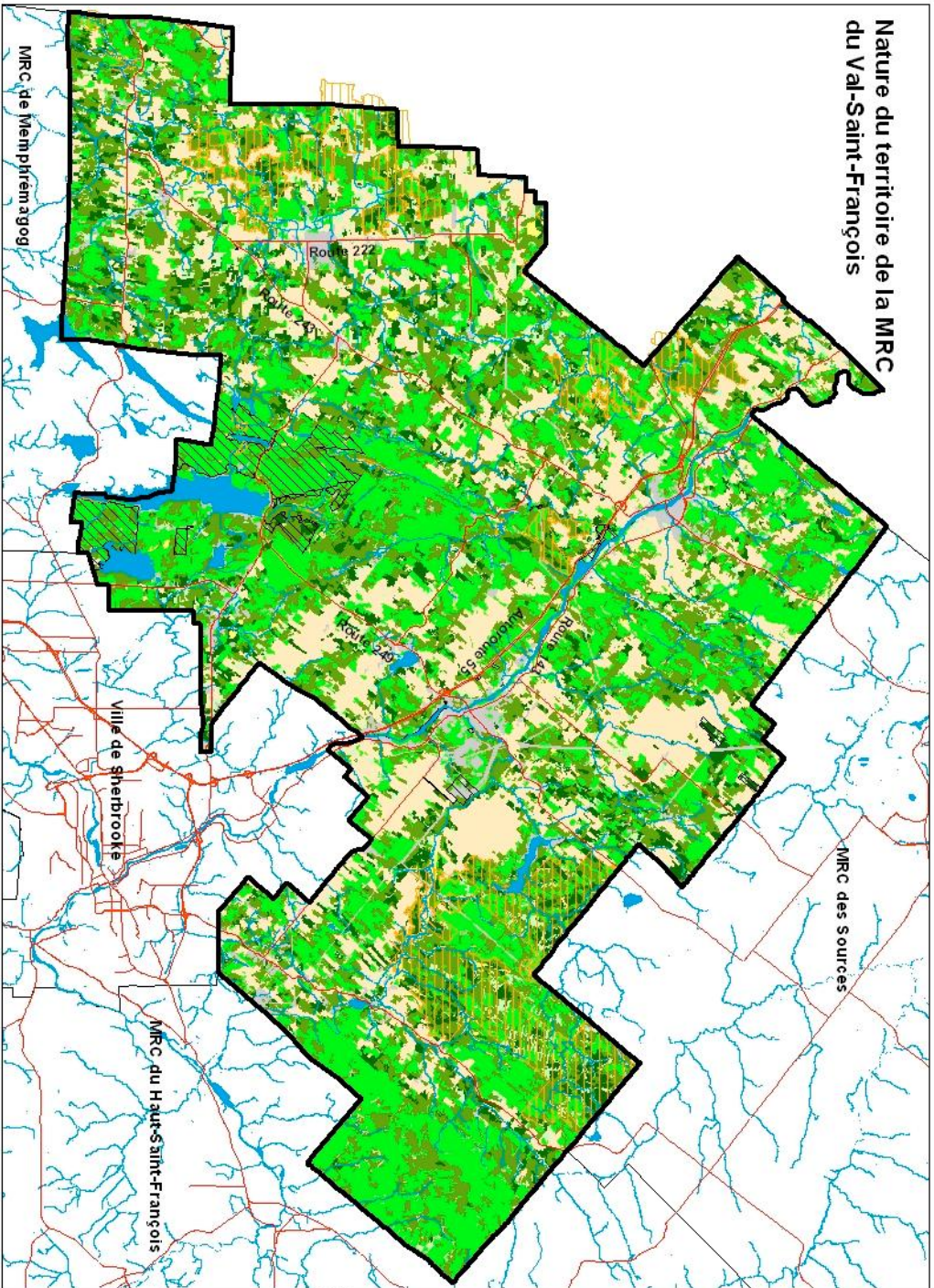
L'expression écosystème forestier exceptionnel (EFE) désigne à la fois les forêts anciennes, les forêts rares et les forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être : *6 forêts refuges, 2 forêts rares et 5 forêts rares-refuges dans la MRC du Val-Saint-François.*

Les espèces végétales et fauniques précaires englobent à la fois les espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être; nombre d'espèces végétales : *2 menacées (ex. : polémoine de Van Brunt), 1 vulnérable (ex. : ail des bois) et 16 susceptibles (ex. : adiante des Montagnes vertes);* nombre d'espèces fauniques : *1 menacée (ex. : pie-grièche migratrice), 4 vulnérables (ex. : salamandre pourpre) et 8 susceptibles (ex. : salamandre sombre du Nord).*

Les habitats fauniques reconnus sont 4 aires de concentration d'oiseaux aquatiques, 5 aires de confinement du cerf de Virginie, 2 héronnières et 9 habitats du rat musqué.

Sources :

AMFE. Système d'informations géoforestières et de gestion des Agences (SIGGA), 2011.
CDPNQ. Base de données des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées, 2011.
CRRNT. Portrait de l'industrie forestière de l'Estrie, 2009.
Cultur'Innov. Communication personnelle, 2011.
Direction de l'environnement et de protection des forêts, MRNF. EFE, 2011.
Direction des inventaires forestiers, MRNF. Diffusion des données écoforestières (DDE), 2007.
Domtar, Superficie forestière sous certification FSC, 2011
MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitants agricoles 2009 (production acéricole), 2008 (production arbre de Noël).
Réseau Circum. Enquête auprès des propriétaires de boisés de l'Estrie, 1999.
SPBE. Superficie forestière sous certification FSC, 2011 et Mise en marché de la matière ligneuse, 2011.



Nature du territoire de la MRC
du Val-Saint-François

Légende

- Couvert feuillu
- Couvert mélangé
- Couvert résineux
- Couvert en régénération
- Forêtier improductif
- Agricole
- Non forestier
- Habitat faunique reconnu
- Eau
- Réseau routier
- Tenur e publique

1:230 000

Projection cartographique
Mercator transversale modifiée (MTM)
zone 7 et zone 8

Sources
MRNF, DDE 2007
Géoboulevard Québec, AQ, réseau 2011

Réalisation
Marie-Josée Martel, ing. 1. M. Sc.
Agence Estrie
Janvier 2012

Gouvernement du Québec, tous droits réservés